



Heraklith®
Número de la version: 4.1

Heraklith.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Heraklith® combi plus steenwol EPS

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Heraklith® combi plus steenwol EPS
Numéro du produit KI_DP_406

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Isolation thermique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Knauf Insulation
Am Bahnhof
97346 Iphofen
Germany
+32 4 379 02 31
www.knaufinsulation.com
sds@knaufinsulation.com

Région : Belgique

Contact national Grace Podevyn
Tel: +32 4 379 04 82
Grace.Podevyn@knaufinsulation.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Tel: +32 4 379 04 82
(Lundi - Vendredi, 08:00 hrs - 17:00 hrs)

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

Les mentions et pictogrammes suivants sont imprimés sur l'emballage :

L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.



<http://www.knaufinsulation.com/comfort-and-handling>

2.3. Autres dangers

Dangers particuliers

Le polystyrène fond à haut température et les gouttelettes fondues risquent de provoquer des brûlures sur la peau.

Non dangereux dans sa forme finie. Les quantités résiduelles de produits chimiques industriels, de styrène et d'agents gonflants sont insignifiantes. Ce produit est organique et, par conséquent, combustible si exposé à une source de chaleur intense ou un incendie.

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fibres de bois	30 - 40%
Numéro CAS: —	
Indications sur les composants:(1a)	
Classification	
Non Classé	
Lié à l'aide d'un liant durci à base de minéraux	20 - 35%
Numéro CAS: —	
Classification	
Non Classé	
Laine minérale de roche	10 - 15%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 926-099-9
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472313-44-XXXX
Numéro index UE: 650-016-00-2	
Indications sur les composants:(1)	
Classification	
Non Classé	
Polystyrène expansé (EPS)	5 - 15%
Numéro CAS: 9003-53-6	Numéro CE: 500-008-9
Indications sur les composants:(2)	
Classification	
Non Classé	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Indications sur les composants

(1) 650-016-00-2 - Fibres (de silicates) vitreuses artificielles à orientation aléatoire dont le pourcentage pondéral d'oxydes alcalins et d'oxydes alcalinoterreux (Na₂O + K₂O + CaO + MgO + BaO) est supérieur à 18 %, conformes aux exigences de la note Q du règlement n° 1272/2008 et par conséquent non classées quant à leur cancérogénicité.

(1a) Laine de bois - ingrédient non dangereux.

(2) Mousse de polystyrène expansé (EPS)

(3) Les ingrédients sont liés dans la polymatrice. En raison de leur enrobage au sein de la matrice, ils ne devraient pas présenter de risques inhabituels lors de leur manipulation et de leur traitement, conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène du travail ainsi qu'aux directives fournies dans la présente SDS.

CAS: Chemical Abstracts Service.

Autres informations

Matériaux de revêtement éventuels : s.o.

Heraklith® N° d'enregistrement REACH : sans objet.

Mousse de polystyrène expansé (EPS) N° d'enregistrement REACH : sans objet.

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Éloigner la victime de la source d'exposition. Rincer la gorge et expulser la poussière des voies respiratoires.
Ingestion	Boire beaucoup d'eau en cas d'ingestion accidentelle.
Contact cutané	En cas d'irritation mécanique, retirer les vêtements contaminés et laver doucement la peau à l'eau froide et au savon. En cas de contact avec le matériau fondu, traiter immédiatement la zone touchée à l'eau froide et consulter un médecin. Ne pas tenter de retirer le matériau fondu ou solidifié sur la peau.
Contact oculaire	Ne pas frotter. Rincer soigneusement à l'eau et consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires. Le polystyrène fond à haut température et les gouttelettes fondues risquent de provoquer des brûlures sur la peau.
-----------------------------	--

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Information générale	Si la réaction indésirable ou la gêne persiste après l'une des expositions susmentionnées, consulter un médecin.
-----------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO ₂) et poudre sèche.
---------------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Information générale	Ceux normalement associés à la combustion d'hydrocarbures organiques et devant être considérés comme toxiques. Ils incluront le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et le bromure d'hydrogène. Du styrène à l'état de traces peut également être libéré. Produits de combustion issus de ce produit et de son emballage - dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et certains gaz à l'état de trace tels que l'ammoniaque, les oxydes d'azote et les substances organiques volatiles.
-----------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Information générale	Une fumée épaisse sera générée et un appareil respiratoire approprié doit être porté en cas de lutte contre un incendie. Refroidir les produits adjacents en les pulvérisant d'eau.
-----------------------------	---

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles En présence de concentrations élevées de poussière, utiliser l'équipement de protection individuelle indiqué à la section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Non pertinent.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Aspirer ou humidifier à l'eau pulvérisée avant de brosser afin d'éviter de brasser la poussière.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Couper à l'aide d'une scie à table, à main ou circulaire. Il convient d'utiliser un dispositif approprié d'extraction de poussière et/ou de protection respiratoire, des yeux et de la peau. Toujours travailler avec un dispositif de sécurité, un dispositif de guidage et un système d'extraction afin de garantir une aération appropriée sur le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Retirer l'isolation précédente avec le plus grand soin ; assurer une humidification suffisante pendant les travaux de démolition. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
Les panneaux doivent être rangés à plat et de façon stable en un lieu sec, propre et balayé afin de les protéger contre l'humidité, la saleté et la poussière. Ne pas conserver à proximité d'une source de chaleur. Éviter toute exposition prolongée à la lumière du soleil.
Livrés sur palettes et emballés dans une enveloppe en papier d'aluminium, une chape en carton, une protection au niveau des arêtes et des bandes d'emballage.

Matières incompatibles Résistant à de nombreux produits chimiques, mais pas aux solvants. Veiller à choisir les adhésifs utilisés avec précaution.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Isolation thermique

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Fibres de bois

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 3 mg/m³ poussière

Laine minérale de roche

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP/GVBB 1000000 fibre/m³ Fibres (fibres amorphes synthétiques inorganique)

Aucun sur le plan européen, se reporter aux directives et à la législation en vigueur au sein de l'État membre.

Fibre minérale synthétique : selon la situation de travail, se reporter à la législation locale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Pas de mesures particulières.

Protection des yeux/du visage Masque, en particulier si les volumes de poussière sont importants ou si le site d'intervention est situé au-dessus des épaules. Il est conseillé de porter un dispositif de protection des yeux conforme à la norme EN 166

Protection des mains Utiliser des gants pour éviter les démangeaisons, conformément à la norme EN 388.

Autre protection de la peau et du corps Couvrir la peau exposée. Porter des vêtements de travail fermés et amples.

Mesures d'hygiène Après chaque contact avec ce produit, se laver les mains à l'eau froide et au savon.

Protection respiratoire Le port d'un type de masque intégral conforme à la norme EN 149 FFP1 est recommandé lors de l'utilisation de ces produits dans un espace confiné ou lors d'opérations susceptibles de générer des émissions de poussière.

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide. Planche/Panneau
Couleur	Laine de bois - Beige, gris ou coloré LMR (RMW) - Ocre. Cœur de mousse PSE - Blanc ou gris (avec ou sans absorbeurs UV).
Odeur	Non applicable.
Seuil olfactif	Pas de données disponibles.
pH	Laine de bois - 8.5 - 10 (@ 1000g/l H ₂ O, 25°C) Laine minérale de roche - Non pertinent. Cœur de mousse PSE - Non pertinent.
Point de fusion	100°C Cœur de mousse PSE Laine minérale de roche Point de fusion des fibres > 1000 °C conformément à la norme DIN 4102-17.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	B ou A2 conformément à la norme DIN EN 13501
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Densité de vapeur	Non applicable.
Densité relative	Laine de bois - 350 - 700 kg/m ³ LMR (RMW) - < 160 kg/m ³ Cœur de mousse PSE - < 30 kg/m ³
Solubilité(s)	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	450°C Cœur de mousse PSE
Température de décomposition	Non applicable.
Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.
9.2. Autres informations	
Diamètre nominal des fibres.	3 - 7 µm
Longueur, poids, diamètre moyen géométrique moins 2 erreurs standard	≈ 6 µm
Orientation des fibres	aléatoire

Heraklith® combi plus steenwol EPS**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réactivité Aucun.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Décomposition thermique du produit au-delà de 100 °C
Résistant à de nombreux produits chimiques, mais pas aux solvants. Veiller à choisir les adhésifs utilisés avec précaution.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun en conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Chauffage supérieur à 100 °C
Sources d'inflammation, solvants et exposition prolongée à la lumière du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun en conditions normales d'utilisation. La décomposition thermique, l'inflammation et la décomposition de la mousse au-delà de 100 °C produisent des fumées émanant du matériau fondu susceptibles de générer des gaz toxiques tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et le bromure d'hydrogène. La durée d'émanation varie en fonction de l'épaisseur de la mousse et de la température appliquée. La décomposition du liant à plus de 100 °C peut produire du dioxyde de carbone ainsi que certains gaz à l'état de trace. La durée de la libération varie en fonction de l'épaisseur de l'isolation, de la consistance du liant et de la température appliquée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Cancérogénicité**

Cancérogénicité Classement non applicable à ce produit ; conformément au règlement européen 1272/2008, note Q.

Contact cutané

L'effet mécanique du contact des fibres avec la peau peut provoquer des démangeaisons temporaires.

Le polystyrène expansé n'est pas toxique ni irritant pour la peau ou les yeux.

Contact oculaire

La poussière de bois peut irriter les yeux - Se reporter à la section 7.1

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Laine minérale de roche - Ce produit n'est pas écotoxique pour l'air, l'eau ou le sol, de par sa composition. COD (mg/l): <300 Cœur <15
Laine de bois - Non applicable.
Cœur de mousse PSE - À l'état solide, ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Laine minérale de roche - Produit inorganique inerte avec liant polymère inerte thermodurcissable à base de résines phénol-formaldéhydes ; 0 - 10%
Laine de bois - Non pertinent.
Cœur de mousse PSE - Ce produit se dégradera en surface en cas d'exposition prolongée à la lumière du soleil. Aucune biodégradation considérable n'est attendue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Non bioaccumulatif.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Laine minérale de roche - Non considéré comme mobile. Moins de 1 % de carbone organique lixiviable si placé en décharge.
Laine de bois - Produit inorganique inerte

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas de données disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale [19 12 10] Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
Les résidus prennent la forme de substances structurelles bien réparties pour le compostage

Méthodes de traitement des déchets Éliminer conformément aux réglementations et procédures en vigueur dans le pays d'utilisation ou d'élimination.

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucun connu.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC** Non pertinent.

Heraklith® combi plus steenwol EPS

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Le Règlement européen n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), promulgué le 1er juin 2007, exige la fourniture de fiches techniques de sécurité (SDS) relatives aux substances et mélanges / préparations dangereux.

Les produits Heraklith® (panneaux, planches) sont définis comme des articles conformes à la réglementation REACH et, par conséquent, aucune fiche technique de sécurité n'est requise par la loi pour ces produits.

Conformément à la pratique industrielle et à ses engagements volontaires, la société Heraklith® a pris la décision de continuer à fournir des informations appropriées à ses clients afin de garantir une manipulation et une utilisation sans danger de la laine de bois tout au long du cycle de vie du produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

CAS: Chemical Abstracts Service.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

ONU: Organisation des Nations unies.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Heraklith® combi plus steenwol EPS

Information générale

Ce produit contient de la mousse : en cas d'utilisation d'adhésifs avec ce produit, suivre minutieusement les instructions du fabricant de l'adhésif.

Les ingrédients sont liés dans la polymatrice. En raison de leur enrobage au sein de la matrice, ils ne devraient pas présenter de risques inhabituels lors de leur manipulation et de leur traitement, conformément aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène du travail ainsi qu'aux directives fournies dans la présente SDS.

Tous les produits fabriqués par Knauf Insulation sont composés de fibres non classifiées et sont certifiés par l'EUCESB.

EUCESB, European Certification Board of Mineral Wool Products - www.euceb.org. L'EUCESB certifie que la composition chimique des fibres fabriquées est comprise dans les plages de référence d'exonération des fibres, qui ont été testées conformément aux protocoles européens et prouvées conformes à la note Q, les critères d'exonération pour la carcinogénicité, du règlement européen 1272/2008.

Les producteurs de laine minérale s'engagent, auprès de l'EUCESB, à :

- communiquer les rapports d'échantillonnage et d'analyse établis par des laboratoires agréés par l'EUCESB, attestant de la conformité des fibres avec l'un des quatre critères d'exonération stipulés dans la Note Q,
- se soumettre au contrôle réalisé deux fois par an dans chaque unité de production par un tiers indépendant agréé par l'EUCESB (échantillonnage et conformité avec la composition chimique initiale),
- mettre en place des procédures d'auto-contrôle interne de chaque unité de production.

Les produits conformes aux exigences de certification EUCESB sont reconnaissables au logo EUCESB imprimé sur leur emballage.

Heraklith® est une marque déposée de Knauf Insulation

Des informations supplémentaires sont disponibles auprès de :

www.euceb.org www.heraklith.com



Further product information can be obtained from info@heraklith.com

Commentaires sur la révision 1.3, 1.4 [BE]

Date de révision 18/01/2017

Révision 4.1

Remplace la date 28/09/2016

Numéro de FDS KI_DP_406

Familles de produits Heraklith Combi Plus, Fibrastyroc

Autres informations En 2001, le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a reclassé les fibres de laine de roche minérale du groupe 2B (peut-être cancérogène) au groupe 3 (« L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme »). (Voir Monograph Vol 81, <http://monographs.iarc.fr/>)

Cette fiche technique de sécurité / fiche technique du produit ne constitue pas une évaluation du lieu de travail. Les informations contenues dans le présent document représentent l'état de nos connaissances concernant ce produit à la date de publication de ce document. Nous attirons l'attention des utilisateurs sur les risques courus en cas d'utilisation de ce produit à des fins autres que celles pour lesquelles il a été conçu.